RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Protect Bubble Gum Fruits Rouges Cactus Rouge

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange
Code produit PBGFRCR

UFI: 4HUF-K068-H008-D4X5

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2022

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

JOUANY PROD

2 rue du Benelux

31150 LESPINASSE France

07 87 12 83 15 contact@jouanyprod.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS No.: 3658-77-3) | (R)-p-mentha-1,8-diène (CAS No.: 5989-27-5) | methyl cinnamate (CAS No.: 103-26-4) | l-carvone; (5R)-2-méthyl-5- (prop-1-en-2-yl)cyclohex-2-en-1-one (CAS No.: 6485-40-1)

Mention d'avertissement

Attention

Pictogrammes des risques



18/02/2022 - Français 1/10

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2022

Mentions de danger	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale.
Phrases EUH	: Aucun

2.3 - Autres dangers

<u>Substance PBT.</u>
- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	55 - 65	Not Classified	Non applicable
éthanol, alcool éthylique	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	>= 2.7 - < 5.4	Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
(R)-p-mentha-1,8-diène	n°CAS : 5989-27-5 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-813-5	>= 0.48 - < 1.23	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2 (3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	< 0.2	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable
methyl cinnamate	n°CAS : 103-26-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-093-8	< 0.18	Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
allyl hexanoate	n°CAS : 123-68-2 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-642-4	< 0.12	Acute Tox. 3 Dermal - H311 Acute Tox. 3 Inhalation - H331 Acute Tox. 3 Oral - H301 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 3 - H412	Non applicable
l-carvone; (5R)-2-méthyl-5- (prop-1-en-2-yl)cyclohex-2-en- 1-one	n°CAS : 6485-40-1 Numéro d'identification UE : 606-148-00-8 N°CE : 229-352-5	< 0.12	Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
acétate d'isopentyle	n°CAS: 123-92-2 Numéro d'identification UE: 607-130-00-2 N°CE: 204-662-3	< 0.12	Flam. Liq. 3 - H226	Non applicable

18/02/2022 - Français 2/10

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2022

RUBRIQUE 4: Premiers secours			
4.1 - Description des mesures de premiers secours			
En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.		
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.		
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.		
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.		
4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés			
Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.		
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Peut provoquer une irritation cutanée		
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Aucune information disponible.		
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Aucune information disponible.		
4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires			
- Traitement symptomatique.			

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction				
Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2)Poudre d'extinctionJet d'eau pulvérisée.			
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit			
5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange				
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- Liquide combustible.			

<u>Produits de décomposition dangereux</u> - Production d'acroléine à haute température > 280°C - Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

18/02/2022 - Français 3/10

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2022

	- Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Maniement sûr: voir rubrique 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

·	•
Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

18/02/2022 - Français 4/10

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)			
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3		
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)			
VME ppm (FR)	1000 ppm		
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3		
VLE ppm (FR)	5000 ppm		
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3		
acétate d'isopentyle (123-92-2)			
VME ppm (FR)	50 ppm		
VME mg/m3 (FR)	270 mg/m3		
VLE ppm (FR)	100 ppm		
VLE mg/m3 (FR)	540 mg/m3		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Version: 1

Date d'émission : 18.02.2022



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Fluide
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
рН		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	

18/02/2022 - Français 5/10

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2022

inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	soluble
Solubilité (Ethanol)	soluble
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	

Taille des particules	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

18/02/2022 - Français 6/10

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2022

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

T	N	. ,
Toxicité aiguë	- Non classé	
Toxicité : Mélange		
	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé	
Danger par aspiration	- Non classé	
11.2 - Informations sur les a	autres dangers	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

18/02/2022 - Français 7/10

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2022

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
- 12.7 Autres effets néfastes
- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

18/02/2022 - Français 8/10

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances de ce mélange :

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2022

- Ethanol - Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Versi	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	18/02/2022		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 3
Acute Tox. 3 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 3
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé

18/02/2022 - Français 9/10

Version : 1 Date d'émission : 18.02.2022

Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** *** ***

18/02/2022 - Français 10/10